
De: WALCKENAER IRENEE (CPAM OISE)
Envoyé: lundi 15 février 2021 18:14
À: RIPART MURIEL (CPAM OISE); FAVRE CEDRIC (CPAM OISE); MARTAUD NATHALIE (CPAM OISE)
Cc: Marc AZAM; PELAGALI VIRGINIE (CPAM OISE)
Objet: RE: Ouverture d'une négociation en vue d'un protocole d'accord sur le télétravail

Bonjour à tous,

Nous prenons acte de l'impossibilité de la délégation SUD d'être présente à la réunion de vendredi prochain et avons pu lire les différentes demandes adressées.

Si nous acceptons de reporter la réunion de vendredi, il n'est cependant pas dans notre intention de retarder ce sujet du télétravail en ouvrant d'autres négociations au préalable.

Par conséquent, nous vous invitons à une première réunion de négociation en vue d'un protocole d'accord sur le télétravail à la date du **1^{er} mars 2021, à 10h en salle CODIR à Beauvais.**

Enfin, nous reviendrons vers vous avec une proposition de calendrier de négociation pour l'année 2021 d'ici le mois d'avril.

Cordialement,

Irénée Walckenaer
Directeur des Ressources Humaines
Tél.: 11 16
06 43 81 99 64

De : RIPART MURIEL (CPAM OISE)
Envoyé : lundi 15 février 2021 08:48
À : WALCKENAER IRENEE (CPAM OISE)
Objet : RE: Erratum Ouverture d'une négociation en vue d'un protocole d'accord sur le télétravail

Bonjour M. WALCKENAER,

Il ne nous sera pas possible de participer à une réunion de négociation ce vendredi 19 février. M. FAVRE est en congé à cette date et Mme RIPART tient ce jour une commission patrimoine prévue de longue date.

Par ailleurs, **au préalable** à l'ouverture de cette négociation, nous vous demandons :

- une **négociation portant sur la composition des délégations syndicales**. En effet, nous avons pu signer un tel accord en 2018 (projet en pièce jointe), accord qui a pris fin en 2019 ;
- un **calendrier ferme** de négociations sur des sujets que nous avons soumis à plusieurs reprises à la direction ou encore pour la reconduction d'un accord arrivé à son terme. Voici les thèmes que nous souhaitons pouvoir négocier rapidement avec l'employeur :
 - o **Mise à disposition d'une salle pour le CSE sur le site de Creil et sur le site de Compiègne ;**
 - o **Possibilité d'utiliser les courriels des agents pour que les organisations syndicales puissent communiquer avec l'ensemble des agents ainsi qu'un espace dédié aux OS sur l'intranet de l'organisme** (demande de négociations faite en mars 2017)
 - o **Plan canicule** (que nous demandons depuis au moins juillet 2019).

Enfin, en parallèle de la négociation sur le télétravail, nous voudrions négocier avec vous un **accord sur le droit à la déconnexion au sein de l'organisme**, sujet plus que nécessaire au vu du développement du télétravail et des outils le permettant.

Nous serons présents sur le site de Beauvais Savoie ce mardi 16 février et nous pourrions en discuter rapidement de vive voix si vous le souhaitez.

Cordialement,

Les délégués syndicaux,
Cédric FAVRE et Muriel RIPART

De : WALCKENAER IRENEE (CPAM OISE)

Envoyé : lundi 15 février 2021 07:38

À : FAVRE CEDRIC (CPAM OISE); RIPART MURIEL (CPAM OISE); MARTAUD NATHALIE (CPAM OISE); Muriel RIPART

Cc : Marc AZAM; AZAM MARC-ANDRE (CPAM OISE); PELAGALI VIRGINIE (CPAM OISE)

Objet : Erratum Ouverture d'une négociation en vue d'un protocole d'accord sur le télétravail

Bonjour,

Je vous prie de ne pas tenir compte de la précédente pièce-jointe,

Voici le message avec la bonne pièce-jointe,

Cordialement,

Irénée Walckenaer

Mesdames, Monsieur les délégués syndicaux,

Faisant suite à nos précédents échanges, le Directeur Monsieur AZAM, et moi-même vous invitons à une réunion de négociation

le **vendredi 19 février 2021 à 14h30 en salle CODIR,**

sur le thème suivant :

Mise en œuvre du télétravail à la CPAM de l'Oise.

En application des conditions prévues par le Code du travail, et en l'absence de disposition conventionnelle, chacune de vos délégations peut venir accompagnée de deux salariés (2 pour la délégation SUD, 2 pour la délégation CGT).

En vue de la préparation de cette réunion, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce-jointe un projet de protocole proposé par la Direction.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous souhaite un excellent week-end,

Cordialement,



Monsieur Irénée Walckenaer

Directeur des Ressources

Humaines

Tél.: 03 44 10 11 16 // 06 43 81 99

64

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie
de l'Oise**

1 rue de Savoie – BP 30326 – 60013

Beauvais Cedex

